

**LYON 2007**

# **Colloque International Francophone**

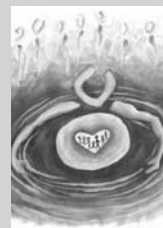
**Au-delà de la crise...  
de la déconstruction à la création  
de nouveaux liens dans la famille.**

**24 - 25 - 26 mai 2007**

**LYON - FRANCE**



**Association Internationale Francophone  
des Intervenants auprès des familles séparées (A.I.F.I.)  
organise son 3ème Colloque  
En partenariat avec Ecole Santé Social Sud-Est de LYON**



## Mot de la Présidente

---

*Chers membres de l'A.I.F.I.,  
Chers congressistes,*

*C'est avec grand plaisir que je vous présente le programme de notre troisième colloque qui aura lieu à Lyon, France les 25 et 26 mai 2007. Il sera précédé d'un pré-colloque le 24 mai, lequel fournira l'occasion aux intervenants de terrain en France et aux congressistes de partager leurs préoccupations et leurs expériences.*

*Pour ceux qui s'intéressent particulièrement au secteur de la recherche et de la médiation familiale internationale, ils seront comblés par cette possibilité d'y consacrer une journée entière, le jeudi 24 mai.*

*Ce colloque 2007, permettra d'entendre des points de vue de divers professionnels provenant de la Belgique, de la France, du Liban, du Luxembourg, de la Pologne, du Québec (Canada) et de la Suisse.*

*Après avoir traité en 2003 (thème retenu fut : Les nouveaux sentiers des familles séparées : un défi pour les intervenants) et en 2005 (thème retenu fut : Crise, séparation et processus d'intervention), le colloque 2007 veut aller au-delà de la crise, pour examiner les pratiques des professionnels ainsi que les modes d'accompagnement des familles dans la création de nouveaux liens.*

*Il y aura des conférences plénières, des séminaires et des périodes de discussion afin que vous profitiez de ces opportunités d'échanges internationaux.*

*Les travaux de ces trois jours seront reproduits et constitués en « Actes du colloque » pour garder une trace de cet événement et diffuser les connaissances et les réflexions à l'ensemble de la communauté juridique et psychosociale des intervenants oeuvrant auprès des familles.*

*Ce pré-colloque et ce colloque sont rendus possibles grâce au soutien de divers organismes tant au Québec qu'en Europe. Nous les en remercions du fond du cœur.*

*Nous vous invitons donc à vous inscrire à ces événements internationaux et à devenir membre de notre Association internationale francophone.*

*En tant que Présidente de l'A.I.F.I., je serai heureuse de vous accueillir durant ces trois jours dans le cadre prestigieux de la ville de Lyon, inscrite au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO.*

*Bienvenue à Lyon,*

*Lorraine Filion*

Lorraine Filion t.s.  
Présidente de l'A.I.F.I.



## Préambule

---

*Association Internationale Francophone  
des Intervenants auprès des familles séparées  
organise son 3<sup>e</sup> Colloque les 24, 25, 26 Mai 2007  
En partenariat avec l'École Santé Social  
Sud-Est à Lyon-France*

***Au delà de la crise...  
De la déconstruction à la création de nouveaux liens dans la famille.***

La famille, valeur fondamentale de nos sociétés démocratiques, est en mutation. Tous les repères institutionnels établis au cours des dernières décennies s'en trouvent ébranlés. L'émergence de nouveaux liens familiaux (conjugaux et parentaux) a pour effet de provoquer, au sein de nos sociétés, un changement de l'organisation citoyenne autour des familles.

Au-delà de la crise, comment permettre ces changements structurels qui rendent nécessaires, pour les professionnels, une adaptation aux besoins contemporains et une redéfinition de leur place et fonction.

A quels besoins ces professionnels font-ils référence : les leurs ou ceux des familles ?

Comment les familles peuvent-elles s'affirmer comme sujets de leur histoire, capables de se reconnaître dans leur identité et dans leurs responsabilités ?

C'est dans cet esprit que ce colloque propose à des professionnels de s'interroger sur leurs pratiques et de mener une réflexion sur le sens nouveau des modes d'accompagnement ainsi que sur la place de la famille comme lieu de socialisation.

L'A.I.F.I., porteuse des valeurs culturelles de la francophonie, entend les promouvoir dans le soutien auprès des familles et travailler à la constitution d'une éthique garantissant la liberté et la sincérité dans le dialogue.

Ce colloque a été rendu possible grâce au partenariat établi avec l'École Santé Social Sud-Est (ESSSE), avec la confiance et le soutien d'organismes tant en France qu'au Québec.

Nous remercions toutes ces personnes et institutions qui ont permis la réalisation de cet événement international.

Nous vous souhaitons un excellent colloque en espérant qu'il soit une opportunité d'apprendre, d'échanger et de créer aussi des liens. Au-delà des accents différents de la langue française, il y a des façons de voir et d'agir qui, mises en commun, sont des trésors et des valeurs de la Francophonie ! Partez donc à la découverte...

Sincèrement vôtre,

*Lorraine Filion*

Lorraine FILION  
Présidente de l'A.I.F.I.

Pierre GRAND  
Responsable du Comité Organisateur



## AIFI

---

*Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des Familles Séparées est un lieu de concertation et de rapports interdisciplinaires des acteurs travaillant auprès des Familles Séparées.*

*Son objectif est de créer et de promouvoir :*

- *des modes constructifs de résolution des conflits généraux*
- *un forum d'échanges et d'idées entre Intervenants sociaux et juridiques oeuvrant auprès des familles séparées*
- *des lieux de réflexion afin que ces intervenants puissent développer une action concertée auprès des familles séparées*
- *un réseau international entre ces divers intervenants pour favoriser le transfert de connaissances et d'expertises*

## Comité Scientifique et Organisateur du Colloque

---

### Pour la BELGIQUE :

- **Jean Louis RENCHON**, Doyen de la Faculté de droit, Université de Louvain-La-Neuve
- **Monique STROOBANTS**, Médiatrice Familiale, Formatrice à la Médiation et à la Médiation Familiale, Vice présidente de la Commission Fédérale de Médiation

### Pour la FRANCE :

- **Gilles AUBERT**, avocat - Lyon
- **Jocelyne DAHAN**, Responsable Pédagogique de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Médiatrice Familiale, Directrice de Service de Médiation Familiale, Toulouse
- **Georges DOUARRE**, Président APME Association Père-Mère-Enfant - Versailles
- **Lucie FRECHETTE**, Directrice du département Animation, Médiation Familiale, Ecole Santé Social Sud-Est - Lyon
- **Pierre GRAND**, Responsable Pédagogique Formation de Médiateur Familial Ecole Santé Social Sud Est – Lyon- Médiateur Familial
- **Jean Marc GHITTI**, Philosophe, Professeur

### Pour le GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG:

- **Jos BEWER** †, Médiateur Familial Centre de Médiation Luxembourg.
- **Paul DEMARET**, Master européen en médiation, Centre de Médiation

### Pour la POLOGNE :

- **Ewa MARYNOWICZ-HETKA**, Professeur en Pédagogie Sociale, Directrice de la Chaire de Pédagogie Sociale – Université de Lodz

### Pour le QUEBEC (Canada) :

- **Lorraine FILION**, Présidente de l'A.I.F.I., travailleuse sociale, chef du Service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille du Centre Jeunesse de Montréal auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal
- **Violaine BELZILE**, avocate -Montréal
- **Pierre HAMEL**, avocat en droit de la jeunesse - Montréal

### Pour la SUISSE:

- **Pauline WENGER STUDER**, avocate, Genève



Le pré-colloque de l'A.I.F.I. comprendra quatre séminaires.

Ils se dérouleront en matinée de 9h30 à 12h et l'après-midi de 14h à 16h30 à l'ESSSE.

## Séminaire 1

### Etat des recherches de différents pays francophones

Les chercheurs des différents pays membres de l'A.I.F.I. se réuniront pour partager les résultats de leurs recherches ainsi que de leurs préoccupations.

#### France :

- **Gérard POUSSIN**, professeur de psychologie, Université de Grenoble :  
« La Résidence en alternance »
- **Jean-Pierre BONAFE SCHMITT**, sociologue, Université Lyon II, chercheur au C.N.R.S., responsable scientifique du Master européen à la médiation, IUKB, Sion, Suisse « Les effets de la Médiation »

#### Québec :

- **Daniel PAQUETTE**, psychologue, professeur associé, Faculté des arts et des sciences, Département de psychologie, Université de Montréal et chercheur, Institut universitaire- Centre Jeunesse de Montréal,  
« La relation d'activation père – enfant »

#### Suisse :

- **Eric WIDMER**, sociologue, professeur, Université de Lausanne – « Le réseau familial »

#### Luxembourg :

- **Claude HOUSSEMAND**, professeur, Directeur d'étude du Master académique en Psychologie et en Médiation, Université du Luxembourg – « Les représentations sociales de la Médiation »

#### Liban :

- **Viviane ZEIDAN**, professeur et Chef du Département du Service Social, École libanaise de formation sociale, Beyrouth, Université Saint-Joseph – « Le conseil conjugal et familial comme moyen de prévention des dislocations familiales »

#### Pologne :

- **Hanna KUBICKA**, chercheuse - formatrice, Chaire de Pédagogie Sociale, Université de Lodz, Pologne – « Migration Professionnelle des parents »

#### Animateurs du séminaire :

- **Jean Louis RENCHON** doyen de la Faculté de droit, Université Louvain-la-Neuve - Belgique
- **Jean Michel FOURNIER** psychologue, enseignant formateur à l'ESSSE - France

#### Rapporteur :

**Médiateur Familial en formation**

## Séminaire 2

### Médiation Internationale

Rencontre au cœur de la Médiation Internationale où seront partagés et mis en perspective les différences culturelles, les pratiques judiciaires et sociales, les blocages, les programmes de formation ...

#### Matin : Contributions de :

- **Stephan AUERBACH** - Suisse, Responsable du secteur socio-juridique de la Fondation Suisse du Service social international (SSI)
- **Sarah AMSTRONG** – Pays-Bas, Juriste, Représentante du Bureau permanent de la Conférence de La Haye de Droit International Privé
- **Danielle GANANCIA** - France, Magistrat, Tribunal de Grande Instance de Paris

#### Après-midi :

Présentation d'expériences de médiation dans les cas de droits d'accès transfrontières entre deux pays, d'enlèvement d'enfant, de médiation préventive  
Contributions de :

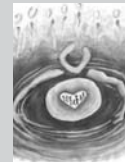
- **Marianne SOUQUET** - France
- **Jean-Pierre COPIN** - France (intervention franco-allemande)
- **Christine LORENZINI** - Monaco

#### Animateurs du séminaire :

- **Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale et formatrice, CEMFI, Institut Kurt Bosch - France
- **Monique STROOBANTS**, médiatrice familiale, formatrice - Belgique

#### Rapporteur :

**Médiateur Familial en formation**



## Séminaire 3

### Changement familiaux et diverses expériences de pratique

---

Rencontre entre professionnels à propos des changements familiaux et des diverses expériences de pratique (juges, avocats, notaires, médiateurs, psychologues, travailleurs sociaux, formateurs...).

Ce séminaire se déroule en deux temps :

**Matin** : Visites optionnelles départ de l'ESSSE à 9h30 précises

- 1- Visite du Tribunal de Lyon
- 2- Visite de la Chambre des notaires de Lyon
- 3- Visite du Barreau de Lyon
- 4- Rencontre Services et Réseau de Médiation

**Après-midi** : Echanges à partir de quatre questions :

- Quels sont les changements de modèles familiaux repérés dans votre pratique ces dix dernières années ?
- Avez-vous identifié des problématiques différentes, lesquelles ?
- Quelles sont les attentes des familles aujourd'hui ?
- Quelles sont les adaptations nécessaires à votre métier liées à ces changements ?

Animateurs du séminaire en après midi :

- **Pierre HAMEL**, avocat, Centre Jeunesse de Montréal - Québec – Canada
- **Claudio JACOB**, médiateur familial, formateur – France

Rapporteur :

*Médiateur Familial en formation*

## Séminaire 4

### Etat des lieux et questions sur la notion de la protection de l'enfance. Evolution des législations et comparaison des systèmes, Critiques et perspectives

---

Les intervenants psychosociaux et judiciaires se réuniront autour de la notion de la protection de l'enfance pour répondre aux 4 mêmes questions que le séminaire 3.

Echanges à partir de quatre questions :

- Quels sont les changements de modèles familiaux repérés dans votre pratique ces dix dernières années ?
- Avez-vous repérés des problématiques différentes, lesquelles ?
- Quelles sont les attentes des familles aujourd'hui ?
- Quelles sont les adaptations nécessaires à votre métier liées à ces changements ?

Animateurs du séminaire :

- **Luc DEMERS**, Association des Centres Jeunesse du Québec – Canada
- **Françoise MULKAY**, Communauté française – Secrétariat général Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse - Belgique
- **Catherine MOINET**, médiatrice familiale, formatrice - France

Rapporteur :

*Médiateur Familial en formation*

**18h00 : Cocktail à la Mairie de Lyon**  
Hôtel de Ville  
Place des Terreaux  
69001 LYON  
Métro : Hôtel de Ville



**08h15 – 09h15** : Accueil

**09h15 – 09h45** : Ouverture du colloque par la Présidente de l'A.I.F.I., **Mme Lorraine FILION**  
Allocutions de responsables politiques et de l'ESSSE.

**10h00** : Plénière : Entre philosophie et éthique :

« Convergence du dialogue et de l'action auprès des familles »

*On reproche parfois au dialogue d'être sans effet sur la réalité des situations. Cependant, un véritable dialogue engage les personnes dans leur sincérité et leur responsabilité, surtout s'il est aidé par l'expérience d'un tiers. Il peut alors ouvrir un espace de reconstruction durable des liens.*

Conférenciers :

- **Joseph DUSS VON WERDT**, philosophe, médiateur - Suisse

- **Hugues FULCHIRON**, doyen de la Faculté de droit de l'Université Lyon III - France

Animateur :

**Jean Louis RENCHON**, doyen de la Faculté de droit, Université Louvain-la-Neuve - Belgique

**12h30** : Lunch

---

**14h - 16h** : Ateliers

Comment faire en sorte que les familles soient mises en position de sujet, capables d'agir sur leur histoire de vie en acteurs responsables et créatifs ?

**Atelier 1**

---

Personne Juridique et Personne éthique :

« Les effets du droit sur le fonctionnement des familles ou l'effet du droit sur les conflits »

*Le droit se réfère à des personnes juridiques abstraites mais son application produit des effets, psychologiques et moraux, sur les personnes réelles et sur leurs relations. En effet, le droit de la famille prend acte des situations mais les modifie aussi, et l'on peut se demander s'il le fait toujours dans le sens du dépassement de la crise.*

- **Nathalie RIOMET**, magistrate à la Chancellerie, France

- **Pierre NOREAU**, juriste de formation, Directeur du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, Québec

- **Jean-Marc GHITTI**, philosophe, France

Animateur :

**Jacques BASTIN**, avocat, Administrateur A.I.F.I. – Belgique

Rapporteur :

**Médiateur Familial en formation**

**Atelier 2**

---

« Espace de communication, espace de dialogue. Quel espace pour la famille séparée ? »

*Il est aujourd'hui admis que le divorce n'est pas une pure et simple dissolution. L'intérêt de l'enfant et le soutien à la parentalité exigent que les liens familiaux soient maintenus. Ils ne peuvent l'être que si la société parvient à inventer un véritable espace de communication et de dialogue permettant aux familles de surmonter les moments les plus critiques de leur histoire.*

- **Rose-Marie CHAREST**, Présidente de l'ordre des psychologues du Québec

- **Michelle GUILLAUME-HOFFNUNG**, Professeur de Droit, Médiatrice-formatrice, Université de Paris, France

- **Paul DEMARET**, Master Européen en médiation, Centre de médiation, Luxembourg

Animateur :

**Elisabeth BANC**, professeur de droit, formatrice à l'ESSSE – France

Rapporteur :

**Médiateur Familial en formation**



### Atelier 3

---

« Vers la création de liens parentaux, familiaux et sociaux »

*Le droit des dix-neuvième et vingtième siècle a eu pour principal souci de rendre possible la rupture, la dissolution, l'abandon, et le travail social était chargé de mettre en œuvre cette possibilité. Au début du vingt et unième siècle, le défi qui est lancé aux juristes et travailleurs sociaux, c'est leur capacité à recréer du lien, du lien familial et du lien civil.*

- **Agnès VAN KOTE**, directrice et médiatrice familiale de l'APME (Association Père Mère Enfant) - France
- **Richard CLOUTIER**, professeur et chercheur à l'École de psychologie, Université Laval, Québec

Animateur :

**Jocelyne DAHAN**, médiatrice familiale et formatrice, CEMFI, Institut Kurt Bosch, France

Rapporteur :

**Méiateur Familial en formation**

### Atelier 4

---

« Les enfants peuvent - ils faire la Loi ou dire leurs besoins ? »

*La reconnaissance de l'enfant comme sujet de droit conduit à prendre en compte sa parole. Mais la question est de savoir comment prendre en compte cette parole, et si une certaine manière de l'entendre ne comporte pas des effets pervers. Peut-on, notamment, mettre les enfants en position de toute puissance comme s'ils avaient eux-mêmes à faire la loi ? Ont-ils le discernement suffisant pour connaître leurs besoins ?*

- **Paule GAUMOND**, juge en chef adjointe (chambre de la jeunesse), Cour du Québec - Québec.
- **Marc JUSTON**, juge aux affaires familiales, Tribunal de Tarascon, France
- **Gérard POUSSIN**, psychologue, Grenoble, France

Animateur :

**Lorraine FILION**, Présidente de l'A.I.F.I. - Québec

Rapporteur :

**Méiateur Familial en formation**

### Atelier 5

---

« Ethique et culture : la prise en compte de la diversité des familles séparées et des aspects culturels »

*Le travail social s'est souvent mis dans une position dominante le conduisant à porter des jugements sur les familles en fonction de normes sociales mal élucidées. Pourtant, reconnaître la diversité des familles est une exigence pour toute société démocratique. Encore faut-il avoir une idée des modes de communication propres à chaque famille pour qu'une intervention d'aide auprès d'elle soit efficace.*

- **Jean-Claude METRAUX**, éthno-psychiatre, - Suisse
- **Jean Philippe PIERON**, philosophe - France
- **Ewa MARYNOWICZ-HETKA**, professeur en pédagogie sociale, directrice de la Chaire de Pédagogie Sociale, Université de Lodz - Pologne

Animateur :

**Monique STROOBANTS**, médiatrice et formatrice

Rapporteur :

**Méiateur Familial en formation**





## Atelier 6

« Potentialité et compétences des familles séparées : de quoi parle-t-on ? Que fait-on pour soutenir ou favoriser le développement de ces compétences ? »

*Contrairement à ce que semble signifier l'expression de « fonction parentale » qu'on emploie souvent aujourd'hui, la parentalité n'est pas une fonction mais une relation qui engage l'être entier de chaque parent. Les crises familiales affectent les personnes et semblent mettre en difficulté les comportements parentaux. Et pourtant ne peuvent-elles être aussi l'occasion de mobiliser en chaque parent des compétences nouvelles ? Comment accompagner un tel processus ?*

- **Guy AUSLOOS**, pédopsychiatre systémicien, ex professeur agrégé, Université de Montréal, auteur du célèbre livre «*La compétence des familles*» Québec  
- **Christophe LOKOSSOU**, Sociologue, formateur à l'ESSSE – France

Animateur :

**Pauline WENGER STUDER**, avocate - Suisse

Rapporteur :

**Médiateur Familial en formation**

**16h00 :** Pause

**16 h 30 :** Présentation des synthèses par le rapporteur de chaque atelier  
Mise en perspective par **Anne LAMY**, journaliste – France  
Débat avec les participants

**17h30 :** Fin de la journée

**19h00 :** Soirée festive au choix du participant *Les frais de cette soirée ne sont pas inclus au coût du Colloque.*

- **Visite guidée de la ville de Lyon**

*Découverte de ce quartier, riche en couleur, de style renaissance italienne et vieux de plusieurs siècles ! Ce quartier reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en décembre 1998 !*

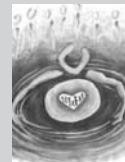
*(tarif : 12 euros / 18\$ CAD)*

ou

- **Croisière sur le Rhône avec dîner**

**La Croisière :** *Découvrez les charmes de la ville de Lyon au fil de l'eau tout en savourant un délicieux repas confectionné par le chef Gilles Develle – Toque Blanche Lyonnaise.*

*Descente du Rhône à partir des universités jusqu'au confluent et remontée de la Saône en longeant les quartiers Renaissance du Vieux Lyon et balade jusqu'à la romantique Ile Barbe. Offrez vous le souvenir d'une atmosphère conviviale dans le cadre chaleureux. (tarif : 45 euros / 68\$ CAD)*



**08h30 - 09h15 :** Accueil

**Plénière :** « Les mots pour le dire ...vers la sincérité du dialogue... vers la construction  
Culture du dialogue ou dialogue des cultures : »

*Les mots que nous utilisons sont porteurs de notre histoire, de nos valeurs et de notre positionnement par rapport aux autres. Il y a des vocabulaires professionnels qui confisquent aux personnes leur responsabilité éthique et les privent de pouvoir ouvrir leurs propres perspectives.*

Conférencier : **Marc BABIN**, docteur en sciences de l'éducation, psychanalyste, enseignant à l'ESSSE – Lyon France

**Mise en parole d'une histoire**

Situation concrète identique d'un conflit familial raconté par des intervenants de formation différente

Un intervenant social : **Pierre GRAND**, médiateur familial, formateur à l'ESSSE - France

Un juriste sociologue : **Pierre NOREAU**, juriste de formation, Directeur du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, Québec

**10h45 :** Pause

**11h15 :**

**Plénière :** « De cette mise en parole d'une histoire vers la vision de l'avenir et la création de liens »

*Une histoire singulière, des énonciations multiples formulées par des professionnels aux rôles et statuts différents favorisent-elles pour les personnes concernées une construction enrichissante de liens ? En quoi l'analyse des écarts, les mots spécifiques employés développent-ils la capacité de créer ou de reconstruire des liens ?*

Conférencier : **Gisèle MORAND**, sociologue, membre de l'Association Francophone des Sociologues de Langue Française, Collège Coopératif Rhône Alpes - Lyon - France

Les intervenants se projettent... « Comment pouvons-nous le dire autrement dans la construction du lien ? »  
Echanges et débat

**12h30 :** Lunch

---

**13h45 - 14h30 :**

**Plénière :** « Etre sujet aujourd'hui »

Conférencier : **Vincent de GAULEJAC**, professeur de sociologie à l'Université de Paris VII, directeur du Laboratoire de Changement Social, Président fondateur de l'Institut International de Sociologie Clinique.

**14h30 - 14h45 :** Pause

**14h45 - 16h00:**

Conclusions et Motions :

Etat des recherches : **Jean Louis RENCHON**, Doyen de la faculté de droit Université Louvain la Neuve - Belgique

Echanges et perspectives : **Gérard POUSSIN**, professeur de psychologie France

**16h00 – 16h30 :**

Mot de **Lorraine FILION** présidente de l'A.I.F.I.

Passage de témoin au Grand Duché du Luxembourg pour l'organisation du Colloque en 2009.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Renseignements sur le colloque

CONSULTER LE SITE WEB DE L' *A.I.F.I.*

[www.aifi.info](http://www.aifi.info)

### Frais du colloque :

#### COLLOQUE + PRE COLLOQUE MEMBRE A.I.F.I. :

220 euros (335 \$ CAD) avant le 20-04-07  
250 euros (385 \$ CAD) après le 20-04-07

#### COLLOQUE + PRE COLLOQUE NON MEMBRE :

240 euros (365 \$ CAD) avant le 20-04-07  
270 euros (410 \$ CAD) après le 20-04-07

#### PRÉ-COLLOQUE SEULEMENT :

50 euros (75 \$ CAD)

#### COLLOQUE PRIX ÉTUDIANT\* :

100 euros (150 \$ CAD) avant le 20-04-07  
130 euros (195 \$ CAD) après le 20-04-07

\*Ce prix étudiant sera accordé aux étudiants, temps plein et sur présentation d'une pièce justificative.

### Hébergement Lyon :

- Une liste d'hôtels est disponible sur le site web de l'A.I.F.I. : [www.aifi.info](http://www.aifi.info)
- Office du tourisme à Lyon : 04 78 38 21 78 ou 11 33 4 78 38 21 78

### Transport en train :

La SNCF accorde une réduction de 20% à l'achat de billet de train partant de France en direction de Lyon. En faire la demande lors de son inscription.

### Modalités d'inscription au Colloque :

- En ligne sur le site web de l'A.I.F.I. : [www.aifi.info](http://www.aifi.info)
- Inscription par fax (selon le lieu de résidence du participant) :
  - Lyon (France) : fax : 04 78 64 64 29 à l'attention de Mr. Pierre GRAND
  - Montréal, Québec, Canada : fax : 514-954-3451 à l'attention de Mme Hélène NAKACHE.

### Modalités de paiement des frais du colloque 2007 :

Pour tous les participants: Carte bancaire VISA sur le site web de l'AIFI : [www.aifi.info](http://www.aifi.info)

ou

En Europe : par virement bancaire directement au compte de l'A.F.I.M.F. :

Code banque : 30004 Code agence : 00859

Numéro de compte : 00010014832 Clé : 63

Adresse agence : BNP PARIBAS VERSAILLES

IBAN : FR76 3000 4008 5900 0100 1483 263 BIC : BNPAFRPPVRS

ou Chèque bancaire au nom de l'AFIMF expédié à l'ESSSE – 20 rue de la Claire CP 320 – 69337 LYON cedex 09  
Enregistrée sous le numéro 82690031369 ( cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État )

Au Canada : par chèque en dollars canadiens à l'ordre de : *A.I.F.I.*

A renvoyer à l'adresse suivante :

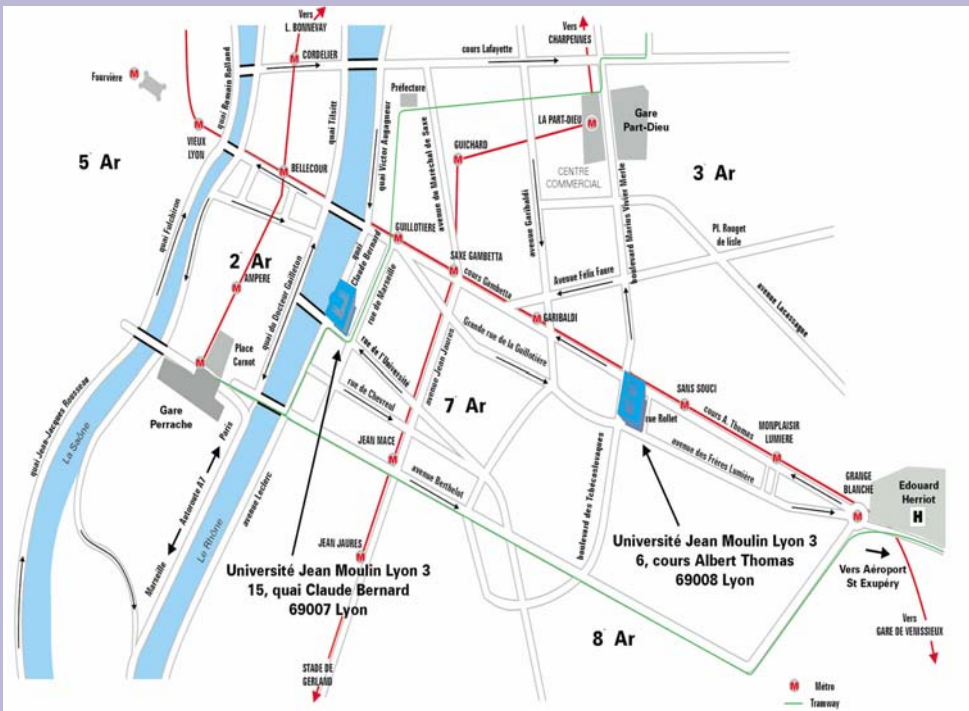
*A.I.F.I.*

Hélène Nakache 445 boulevard Saint-Laurent, Montréal, Québec, Canada, H2Y 3T8

Pour ceux qui désirent devenir membre de l'A.I.F.I., ils trouveront le formulaire d'adhésion 2007 sur le site web : [www.aifi.info](http://www.aifi.info)

**DES INFORMATIONS SERONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE L' *A.I.F.I.* DANS LES MOIS PRÉCÉDENTS LE COLLOQUE.**

# LYON 2007



Adresse du Colloque :  
Université Lyon III  
Jean Moulin

Adresse du Colloque :  
Ancienne Manufacture des Tabacs  
Amphithéâtre André MALRAUX  
Rue Rollet (rue piétonne)  
69008 LYON  
Ligne D Station Sans Souci



**Association Internationale Francophone  
des Intervenants auprès des familles séparées  
A.I.F.I.**